

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/21

COMMUNE D'ESPARROS  
Hautes-Pyrénées

Nombre de Conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 0 procuration

Séance du 23 avril 2026.

Pour :   9    
Contre :         
Abstention :       

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à vingt et une heures.  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Esparros régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUTHU, Maire.

Date de convocation:  
15/04/2026

Présents : MM. Jean-Marie DUTHU, Danielle FORGUE, Ludovic PONTICO, Anne-Marie DUTHU, Dominique DUTHU, Laurent VERDIER, Anaïs PLAZA, Aurélien NICCIOLI, Benjamin BOEHLI.

Date d'affichage:  
15/04/2026

Absents ayant donné procuration :

Absents et excusés : MM. Aurélie CUILHE, Nathanaël DIEUX.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent VERDIER.

**OBJET DE LA DELIBERATION**

Adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir formuler leurs observations ou demandes de modifications concernant le compte rendu n° 2026/04, de la réunion du Conseil Municipal en date du 01/04/2026.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte rendu n° 2026/04.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que ci-dessus.  
Sur la feuille de clôture de séance figurent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean-Marie DUTHU.

Certifié Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le : 26/04/2026.
Publié le : 26/04/2026.

  


**Acte à classer**

DEL2026-21

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-26T14-18-49.01 ( MI269363392 )

Identifiant unique de l'acte : 065-216501650-20260426-DEL2026-21-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Adoption du PV de la réunion du 01 avril 2026.

Date de décision : 26/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [Délib2026-21.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Transmis

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Accusé de réception

Date 26/04/26 à 14:25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/22

COMMUNE D'ESPARROS  
Hautes-Pyrénées

Nombre de Conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 0 procuration

Séance du 23 avril 2026.

Pour : 9  
Contre : \_\_\_\_\_  
Abstention : \_\_\_\_\_

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à vingt et une heures.  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Esparros régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUTHU, Maire.

Date de convocation:  
15/04/2026.

Présents : MM. Jean-Marie DUTHU, Danielle FORGUE, Ludovic PONTICO, Anne-Marie DUTHU, Dominique DUTHU, Laurent VERDIER, Anaïs PLAZA, Aurélien NICCIOLI, Benjamin BOEHLY.

Date d'affichage:  
15/04/2026.

Absents ayant donné procuration :

Absents et excusés : MM. Aurélie CUILHE, Nathanaël DIEUX.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent VERDIER.

**OBJET DE LA DELIBERATION**

Taux d'imposition des taxes directes locales 2026.

Monsieur le Maire expose aux membres présents, qu'il convient de fixer le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de reconduire les taux 2025 en appliquant les taux d'imposition des taxes directes locales 2026, comme suit :

Taxe foncière bâties (TFB) :	38.69
Taxe foncière non bâties (TFNB) :	54.53
Taxe d'habitation (TH) :	19.89
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	27.24

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que ci-dessus.  
Sur la feuille de clôture de séance figurent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean-Marie DUTHU.

Certifié Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le : 26/04/2026
Publié le : 26/04/2026

  


**Acte à classer**

DEL2026-22

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-26T14-18-50.00 ( MI269363393 )

Identifiant unique de l'acte : 065-216501650-20260426-DEL2026-22-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Taux d'imposition des taxes directes locales 2026.

Date de décision : 26/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.2. Fiscalité

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : Délib2026-22.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/26 à 14:18

Par DUTHU Jean-Marie

Transmis

Date 26/04/26 à 14:18

Par DUTHU Jean-Marie

Accusé de réception

Date 26/04/26 à 14:25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026/23

**COMMUNE D'ESPARROS**  
Hautes-Pyrénées

Nombre de Conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 0 procuration

Séance du 23 avril 2026

Pour :   9    
Contre : \_\_\_\_\_  
Abstention : \_\_\_\_\_

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à vingt et une heures.  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Esparros régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUTHU, Maire.

**Date de convocation:**  
15/04/2026.

**Présents :** MM. Jean-Marie DUTHU, Danielle FORGUE, Ludovic PONTICO, Anne-Marie DUTHU, Dominique DUTHU, Laurent VERDIER, Anaïs PLAZA, Aurélien NICCIOLI, Benjamin BOEHLI.

**Date d'affichage:**  
15/04/2026.

**Absents ayant donné procuration :**

**Absents et excusés :** MM. Aurélie CUILHE, Nathanaël DIEUX.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent VERDIER.

**BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026. (63600)**

– Vu le Code Général des Collectivités territoriales dans ses articles L 1612-1 et suivants,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Adopte le budget primitif de la Commune d'ESPARROS (annexé à la présente délibération) pour l'exercice 2026 :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	318 000	318 000
INVESTISSEMENT	97 800	97 800

VOIX	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
9	9	0	0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que ci-dessus.  
Sur la feuille de clôture de séance figurent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire.  
Jean-Marie DUTHU.

Certifié Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le : 26/04/2026.
Publié le : 26/04/2026.

  


**Acte à classer**

DEL2026-23

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-26T14-18-50.01 ( MI269363394 )

Identifiant unique de l'acte : 065-216501650-20260426-DEL2026-23-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget Primitif de la Commune 2026 - 63600.

Date de décision : 26/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetairesIdentifiant unique de l'acte antérieur  
:Acte : [Délib2026-23.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Transmis

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Accusé de réception

Date 26/04/26 à 14:25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/24

COMMUNE D'ESPARROS  
Hautes-Pyrénées

Nombre de Conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 0 procuration

Séance du 23 avril 2026

Pour : 9  
Contre : \_\_\_\_\_  
Abstention : \_\_\_\_\_

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à vingt et une heures.  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Esparros régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUTHU, Maire.

Date de convocation:  
15/04/2026.

Présents : MM. Jean-Marie DUTHU, Danielle FORGUE, Ludovic PONTICO, Anne-Marie DUTHU, Dominique DUTHU, Laurent VERDIER, Anaïs PLAZA, Aurélien NICCIOLI, Benjamin BOEHLY.

Date d'affichage:  
15/04/2026.

Absents ayant donné procuration :

Absents et excusés : MM. Aurélie CUILHE, Nathanaël DIEUX.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent VERDIER.

BUDGET PRIMITIF SERVICE DES EAUX 2026. (63601)

Vu le Code Général des Collectivités territoriales dans ses articles L 1612-1 et suivants,  
Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré le Conseil Municipal :  
Adopte le budget primitif du Service des Eaux (annexé à la présente délibération) pour l'exercice 2026 :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	58 660	58 660
INVESTISSEMENT	40 433	40 433

VOIX	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
9	9	0	0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que ci-dessus.  
Sur la feuille de clôture de séance figurent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire.  
Jean-Marie DUTHU.

Certifié Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le : 26/04/2026.
Publié le : 26/04/2026.



**Acte à classer**

DEL2026-24

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-26T14-18-50.02 ( MI269363395 )

Identifiant unique de l'acte : 065-216501650-20260426-DEL2026-24-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget Primitif Service des Eaux 2026 - 63601

Date de décision : 26/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [Délib2026-24.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Transmis

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Accusé de réception

Date 26/04/26 à 14:25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/25

COMMUNE D'ESPARROS  
Hautes-Pyrénées

Nombre de Conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 0 procuration

Séance du 23 avril 2026

Pour : 9  
Contre : \_\_\_\_\_  
Abstention : \_\_\_\_\_

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à vingt et une heures.  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Esparros régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUTHU, Maire.

**Date de convocation:**  
15/04/2026.

**Présents :** MM. Jean-Marie DUTHU, Danielle FORGUE, Ludovic PONTICO, Anne-Marie DUTHU, Dominique DUTHU, Laurent VERDIER, Anaïs PLAZA, Aurélien NICCIOLI, Benjamin BOEHLI.

**Date d'affichage:**  
15/04/2026.

**Absents ayant donné procuration :**

**Absents et excusés :** MM. Aurélie CUILHE, Nathanaël DIEUX.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent VERDIER.

**BUDGET PRIMITIF REGIE DE TRANSPORT 2026. (63602)**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales dans ses articles L 1612-1 et suivants,  
Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré le Conseil Municipal :  
Adopte le budget primitif de la Régie de Transport (annexé à la présente délibération) pour l'exercice 2026 :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	75 000	75 000
INVESTISSEMENT	38 000	38 000

VOIX	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
9	9	0	0

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que ci-dessus.  
Sur la feuille de clôture de séance figurent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire.  
Jean-Marie DUTHU.

Certifié Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le : 26/04/2026.
Publié le : 26/04/2026.

  


**Acte à classer****DEL2026-25****1**

En préparation

**2**En attente retour  
Préfecture**3**

&gt; AR reçu &lt;

**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-26T14-18-50.03 ( MI269363396 )

Identifiant unique de l'acte : 065-216501650-20260426-DEL2026-25-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget Primitif Régie de Transport 2026 - 63602

Date de décision : 26/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [Délib2026-25.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Transmis

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Accusé de réception

Date 26/04/26 à 14:25

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 2026/26**

**COMMUNE D'ESPARROS**  
Hautes-Pyrénées

Nombre de Conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 0 procuration

Séance du 23 avril 2026.

Pour :   9    
Contre :         
Abstention :       

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à vingt et une heures.  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Esparros régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUTHU, Maire.

**Date de convocation:**  
15/04/2026

**Présents :** MM. Jean-Marie DUTHU, Danielle FORGUE, Ludovic PONTICO, Anne-Marie DUTHU, Dominique DUTHU, Laurent VERDIER, Anaïs PLAZA, Aurélien NICCIOLI, Benjamin BOEHLY.

**Date d'affichage:**  
15/04/2026

**Absents ayant donné procuration :**

**Absents et excusés :** MM. Aurélie CUILHE, Nathanaël DIEUX.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent VERDIER.

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**Proposition de membres pour la Commission Communale des Impôts Directs.**

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque Commune, soit institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du Maire ou de son adjoint délégué et de :

- **Vingt-quatre commissaires pour les communes de moins de 2 000 habitants.**

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseiller municipal.

Il ajoute qu'il convient, suite aux récentes élections, que le conseil municipal propose vingt-quatre commissaires afin que le service des impôts désigne les membres pour la constitution de la CCID.

Ces membres doivent être familiarisés avec la situation locale et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Il précise que par ailleurs, l'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune et, si la commune comporte au moins 100 ha de bois, un commissaire doit être propriétaire de bois ou forêts.

Il demande à l'assemblée de procéder au choix de 24 commissaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, propose les noms suivants :

Civilité	Nom	Prénom	Adresse
Mr	BAQUE	Bernard	Esparros
Mr	PENE	Gilbert	Esparros
Mr	BRUNO	Jean-Luc	Esparros
Mr	CUILHE	Guy	Esparros
Mme	MENENDEZ	Patricia	Esparros
Mme	LABEL	Maryse	Esparros
Mr	BOEHLY	Benjamin	Esparros
Mr	LARREY	Serge	Arrodets
Mr	GAILLARD	Jean-Michel	Bagnères-de-Bigorre
Mme	HUCHET	Maïté	Esparros
Mr	BRUA	Yvan	Esparros
Mr	LARROUY	Daniel	Esparros
Mr	DUTHU	Christian	Labastide
Mr	DESTARAC	Christian	Esparros
Mme	CIEUTAT	Paulette	Esparros
Mr	CIEUTAT	Didier	Gazave
Mr	VERDIER	Jean-Paul	Esparros
Mme	MIHAÏLO	Audrey	Esparros
Mr	CUILHE	Lionel	Soues
Mr	DUTHU	Yves	Esparros
Mr	DUTHU	Jean-Michel	Esparros
Mr	AUBIER	Guillaume	Esparros
Mr	AZEMA	Nicolas	Esparros
Mme	GOMEZ	Marie France	Esparros

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que ci-dessus.  
 Sur la feuille de clôture de séance figurent les signatures.  
 Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
 Jean-Marie DUTHU.

Certifié Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le : 26/04/2026
Publié le : 26/04/2026




**Acte à classer**

DEL2026-26

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-26T14-18-50.04 ( MI269363397 )

Identifiant unique de l'acte : 065-216501650-20260426-DEL2026-26-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Proposition de membres pour la CCID.

Date de décision : 26/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [Délib2026-26.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Transmis

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Accusé de réception

Date 26/04/26 à 14:25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/27

COMMUNE D'ESPARROS  
Hautes-Pyrénées

Nombre de Conseillers		
En exercice	Présents	Votants
11	9	9 + 0 procuration

Séance du 23 avril 2026.

Pour : 9  
Contre : \_\_\_\_\_  
Abstention : \_\_\_\_\_

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à vingt et une heures.  
Le Conseil Municipal de la Commune d'Esparros régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUTHU, Maire.

Date de convocation:  
15/04/2026

Présents : MM. Jean-Marie DUTHU, Danielle FORGUE, Ludovic PONTICO, Anne-Marie DUTHU, Dominique DUTHU, Laurent VERDIER, Anaïs PLAZA, Aurélien NICCIOLI, Benjamin BOEHLI.

Date d'affichage:  
15/04/2026

Absents ayant donné procuration :

Absents et excusés : MM. Aurélie CUILHE, Nathanaël DIEUX.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent VERDIER.

**OBJET DE LA DELIBERATION**

Commission de Contrôle de la Liste Electorale (CCLE).

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres que nous avons reçu un mail en date du 22 avril 2026, provenant du bureau de la réglementation générale des élections de la Préfecture des Hautes-Pyrénées nous informant de la composition de la CCLE à l'issue du renouvellement général de mars 2026.

Composition élargie à 5 membres si au moins 2 listes ont obtenu des sièges au Conseil Municipal, définie comme suit :

- ✓ 3 conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le plus de sièges,
- ✓ 2 conseillers municipaux de la seconde liste.

Monsieur le Maire ajoute que la durée du mandat des conseillers municipaux (six ans) est maintenant alignée avec la durée des fonctions des membres de la CCLE.

Il énumère les noms des conseillers municipaux suivant l'ordre du tableau.

- Liste ayant obtenu le plus de sièges : Anne-Marie DUTHU ; Dominique DUTHU ; Laurent VERDIER.
- Seconde liste : Benjamin BOEHLI ; Nathanaël DIEUX.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- ✓ Valide le choix des noms proposés par Monsieur le Maire pour siéger à la commission de contrôle de la liste électorale.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que ci-dessus.  
Sur la feuille de clôture de séance figurent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Certifié Exécutoire
Transmis en Préfecture
Le : 26/04/2026
Publié le : 26/04/2026

Le Maire,  
Jean-Marie DUTHU.



## Acte à classer

DEL2026-27

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-26T14-18-51.00 ( MI269363398 )

Identifiant unique de l'acte : 065-216501650-20260426-DEL2026-27-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Commission de Contrôle de la Liste Électorale.

Date de décision : 26/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [Délib2026-27.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Transmis

Date 26/04/26 à 14:18

Par [DUTHU Jean-Marie](#)

Accusé de réception

Date 26/04/26 à 14:25